

Association sans but lucratif.

Règlement du CHAMPIONNAT 2016
SECTEUR Luxembourg EPR Liège-Namur-Luxembourg

- 1- Tout colombophile détenteur d'une licence RFCB en règle, ayant son colombier sur le territoire de la Province de Luxembourg et étant affilié à une société de la section, peut participer à ce championnat.
- 2- Le championnat se joue aux 1^o et 2^o marqués (catégorie vitesse vieux et yearlings, demi-fond vieux et yearlings, pigeonneaux) et au premier marqué (catégorie fond vieux et yearlings) sur les concours avec lâcher en France à raison de un concours par catégorie de pigeons et par semaine repris au programme du groupement Luxembourgeois (résultat secteur Luxembourg) ainsi que sur les doublages secteur Luxembourg (premier pigeon marqué par amateur) des concours nationaux et internationaux désignés ci-dessous pour les catégories fond vieux et fond yearlings.
- 3- Le championnat provincial se joue sur le meilleur classement dans les 5 catégories suivantes (seuls les 20 premiers de chaque catégorie sont pris en compte) :
VITESSE V+Y - DEMI-FOND V+Y - FOND Vieux - FOND Yearlings - PIGEONNEAUX.
- 4- Le championnat sera calculé par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.

Respect des articles 91 et 112 du Règlement Sportif National.

1-Championnat :

Pour ce championnat, chaque résultat secteur Luxembourg doit compter au minimum **50 pigeons engagés par minimum 4 amateurs** et les classements doivent être établis d'après le critère de **1 prix par 4 engagés** avec excédent éventuel, tirage au sort exclu. Le résultat repris sera celui du secteur Luxembourg.

Vitesse Vieux et Yearlings (Classement Confondu) :

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués** : sur les concours de CHALONS, SAINT-DIZIER et TROYES compris entre le 10/04/16 et le 08/05/16. SOIT **10 prix possibles.**

Demi-fond Vieux & Yearlings (Classement confondu):

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués**, : sur les concours de AUXERRE, NEVERS, BOURGES, MOULINS, VICHY compris entre le 15/05/16 et le 17/07/16. SOIT **12 prix possibles.**

Fond - Catégorie VIEUX (Deux ans et +):

Au meilleur classement **du premier marqué** sur les concours de LIMOGES du 04/06/16 (du GCLux), Clermont-ferrand du 19/06/16 (du GCLux), Montélimar du 25/06/16 (Nat) et Narbonne(Int) du 22/07/16 avec classement = Secteur Luxembourg. SOIT **4 prix possibles.**

Fond - Catégorie YEARLINGS (Un an)

Au meilleur classement **du premier marqué** sur les concours de LIMOGES du 04/06/16 (du GCLux), Clermont-ferrand du 19/06/16 (du GCLux), Montélimar du 25/06/16 (Nat) et Narbonne(Int) du 22/07/16 avec classement = Secteur Luxembourg. SOIT **4 prix possibles.**

PIGEONNEAUX

Au plus de prix avec **les deux premiers marqués** sur tous les concours pour pigeonneaux du ST-DIZIER du 19/06/16 au ST-DIZIER du 04/09/16. Les entraînements à ST-DIZIER et RETHEL sont exclus. SOIT **26 prix possibles.**

2-Prix spéciaux pour DEBUTANTS :

Est considéré comme débutant :

- L'amateur colombophile âgé minimum de huit ans, qui ***depuis 2014 a introduit pour la 1^o fois une liste au colombier, soigne ses pigeons, les enloge, les constate, ce qui est attesté par les responsables de la société.***
- Tout débutant ayant son colombier sur le territoire de la Province de Luxembourg et étant en règle de cotisation peut participer à ce championnat. En cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés par le plus petit total obtenu en additionnant les différentes places acquises par le pigeon. Chaque débutant ne pourra recevoir qu'un seul prix. Ces prix seront calculés par le comité secteur 3 EPR L-N-L sur le résultat secteur Luxembourg.

PIGEONNEAUX : au plus grand nombre de prix remportés par le même pigeon.

3-Prix spécial concours NATIONAUX :

Aux plus de prix avec le premier marqué sur les concours nationaux de Valence du 04/06/16 (Vieux) et Montélimar du 25/06/16, Brive du 23/07/16, Tulle du 30/07/16 (Vieux & Yearlings) « Classement Secteur Luxembourg » avec 50 pigeons minimum. Soit 7 prix possible.

4-Prix spécial concours INTERNATIONAUX :

Aux plus de prix avec le premier marqué sur les concours internationaux de Pau du 17/06/16, Barcelone du 01/07/16, Marseille du 15/07/16, Narbonne du 22/07/16 « Classement Secteur Luxembourg » avec 50 pigeons minimum (Vieux). Soit 4 prix possible.

5-Prix spécial concours NATIONAUX pigeonneaux :

Aux 2 premiers Marqués sur tous les concours nationaux pigeonneaux « Classement Secteur Luxembourg » avec 50 pigeons minimum (PIGEONNEAUX). **SOIT 8 prix possible**. Ces prix seront calculés par le comité secteur 3 EPR L-N-L.

6-Récompense :

Aux **10 premiers** du classement général.

7-Prix des Donateurs :

1°- Prix «Antoine BREULET»

Au meilleur AS-PIGEONNEAU « classement Secteur Luxembourg » sur les concours du 19/06/16 au 11/09/16 organisés par le G.C.Luxembourgeois. En cas d'égalité, le meilleur coefficient sera retenu.

2- Prix «Antoine BREULET»

Au premier prix « classement secteur Luxembourg » pigeonneaux (2016) du concours de BOURGES NATIONAL du 30/07/16.

3- Prix «Nicole Heymans» Softworld-Tipes :

A l'amateur qui se classe le mieux dans un résultat national. Tous les concours nationaux & internationaux repris par les bureaux d'enlèvement de la Province de Luxembourg. En cas d'égalité le meilleur coefficient sera retenu.

Le championnat sera calculé par le comité secteur 3 EPR L-N-L à partir du résultat secteur Luxembourg.
Le meilleur classement d'un pigeon s'exprime par le plus petit coefficient obtenu en multipliant le nombre de places acquises du pigeon par 100 et en divisant ce produit par le nombre de pigeons inscrits au concours jusqu'à la 4° décimale y comprise.
Les résultats avec enjeux seront uniquement retenus pour l'élaboration des championnats.
Les classements des catégories sont établis au plus grand nombre de prix, en cas d'ex-aequo, le plus petit total des coefficients sera pris en considération. En cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de kilomètres parcourus par le pigeon sera prépondérant.
Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité provincial.

Réclamations : 15 JOURS CALENDRIER MAXIMUM APRES LA DATE DE PROCLAMATION DU CHAMPIONNAT PROVINCIAL PROVISOIRE.

Pour recevoir son ou ses prix, l'amateur doit être présent (sauf certificat médical ou cas de force majeure) lors de la journée des champions du secteur 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg qui aura lieu à Morhet. La date sera communiquée ultérieurement.

ATTENTION : le comité provincial n'acceptera aucune autre festivité ou remise de prix dans la province lors du week-end de remise de prix secteur 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg.

Fait le 01 mars 2016.

Pour le secteur 3 EPR Liège-Namur-Luxembourg,

PIERSON.N - MARISSAL J-P - FORTAIN.F